

«Il est capital d'augmenter les efforts en matière d'insertion sociale et socioprofessionnelle.»

Willy BORSUS

4 % Hausse du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (RIS) au CPAS entre 2013 et 2014.

Toujours plus de bénéficiaires du revenu d'intégration

CPAS : pas d'afflux des exclus du chômage

En janvier, 3 795 exclus du chômage ont obtenu un RIS au CPAS. «Pas l'afflux attendu», selon Borsus qui a présenté hier les statistiques 2014 de l'intégration.

• **Caroline FIXELLES**

«L'afflux massif des exclus du chômage vers les CPAS, que l'on nous annonçait pour janvier, n'a pas eu lieu. En tout cas pas pour le moment», a indiqué hier Willy Borsus, ministre fédéral de l'Intégration sociale (MR).

Ainsi, selon le SPP Intégration sociale, qui présentait vendredi son bulletin statistique trimestriel, (seules) 3 795 personnes, déboutées de leur allocation de chômage, se sont rendues auprès des services sociaux en janvier et ont reçu un revenu d'intégration sociale (RIS), revenu minimum destiné aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

Rappelons que l'Onem estimait à 16 900 le nombre d'exclus en ce début 2015, dont 13 500 Wallons. Et ce, suite à la décision du gouvernement Di Rupo de limiter le droit aux allocations de chômage à une durée de trois ans.

«Il faut toutefois préciser que ce chiffre (3 795) ne prend pas en compte les dossiers en attente ni les personnes qui se présenteront ultérieurement

aux CPAS. Il doit être complété mais, indéniablement, l'afflux attendu n'a pas eu lieu», insiste le ministre.

Et quand bien même il aurait lieu dans les prochains mois – l'Onem annonce encore 3 000 exclus dans le courant de 2015 – le gouvernement a décidé d'assurer le surcoût généré par les exclusions du chômage pour les CPAS en débloquant un montant supplémentaire de 19,6 millions €, sur un budget de 64 millions.

102 374 bénéficiaires du RIS

Vendredi, le SPP Intégration sociale a annoncé par ailleurs une hausse de 4,1 % du nombre de personnes ayant bénéficié d'un revenu d'intégration auprès d'un CPAS en 2014, par rapport à 2013. Alors que la population belge enregistre une hausse de 0,9 % pour la même période. Ainsi, l'an dernier, 102 374 personnes ont reçu ce type d'aide financière, selon une moyenne mensuelle. Ils étaient 98 843 en 2013.

«La crise économique fait toujours ressentir ses effets, justifie Julien Van Geertsom, président du SPP

Intégration sociale. Tout comme la détérioration du marché du travail. Si en 2013 le nombre de bénéficiaires est reparti à la hausse, après une stabilisation en 2011-2012, c'est que les entreprises n'ont pas eu d'autres choix que de licencier...»

Essentiellement des femmes

En 2014, les bénéficiaires étaient principalement des femmes (53,7 %). 39,2 % d'entre eux étaient des personnes isolées et 32,9 % avaient entre 18 et 24 ans.

«Ces chiffres sont préoccupants, déclare Willy Borsus. Il est capital d'augmenter les efforts en matière d'insertion sociale et socio-professionnelle, en travaillant avec les Régions, et amplifier les réformes qui créent de nouvelles possibilités d'emploi.» Et le ministre de rappeler que

48 077 chômeurs belges complets indemnisés le sont depuis plus de dix ans. Willy Borsus a signalé qu'il mettrait ce point à l'ordre du jour de la Conférence interministérielle (concertation entre fédéral et entités fédérées). ■

Demandeurs d'asile : moins de bénéficiaires

En ce qui concerne l'aide

financière (AF) octroyée par les CPAS aux demandeurs d'asile et aux étrangers non-inscrits au registre de la population, le nombre de bénéficiaires chute de 17,5 %, passant de 21 525 en 2013 à 18 980 en 2014, selon une moyenne mensuelle. Ce sont

essentiellement les bénéficiaires demandeurs d'asile qui se font de plus en plus rares. Ainsi, s'ils représentaient 61 % des ayants droit à l'aide financière en 2005, ils ne représentent plus que 10,3 % en 2013. Leur nombre a par ailleurs baissé de 55,9 % en

2014, par rapport à 2013. Le SPP Intégration sociale pointe du doigt la fin de la crise de l'accueil des nouveaux arrivants en 2012, ainsi que l'ancienne politique d'asile qui a contribué à l'accélération des procédures, la réduction des flux entrants, etc.

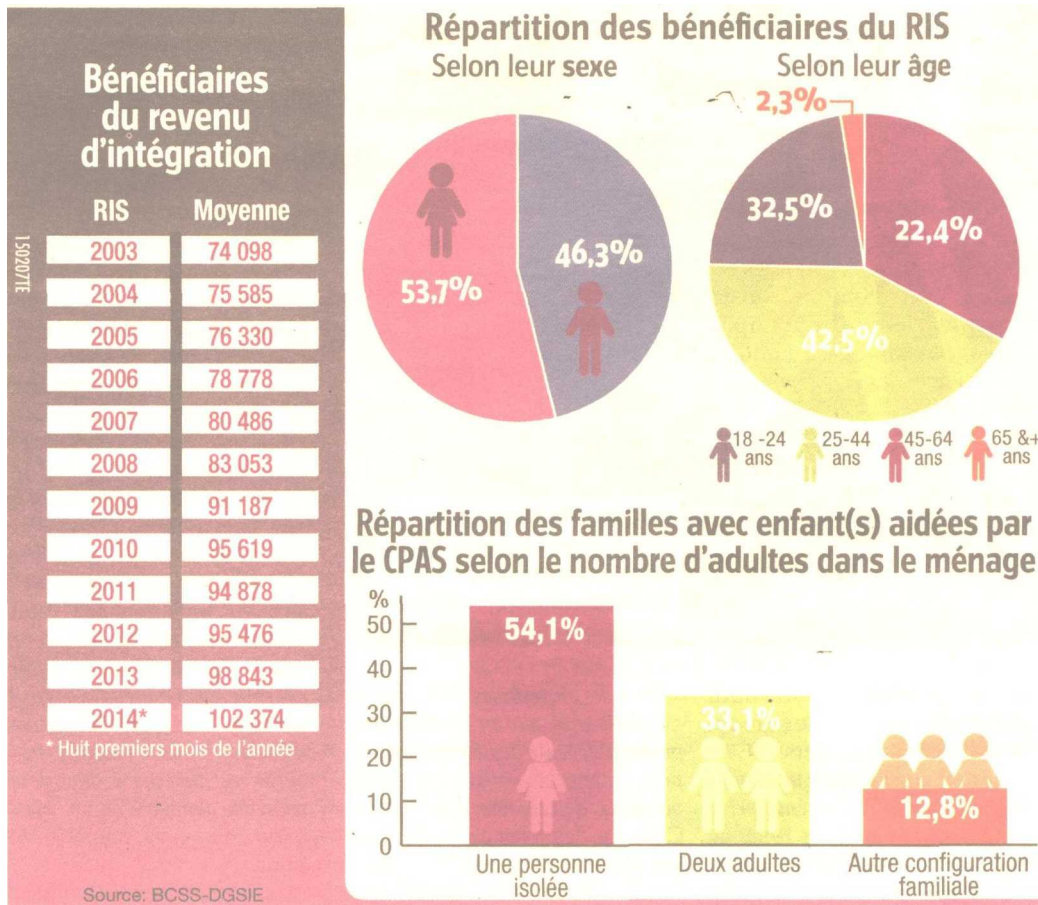
Un bénéficiaire sur 3 a moins de 25 ans

Selon le dernier rapport trimestriel du SPP Intégration

sociale, les 18-25 ans représentent 32,9 % des bénéficiaires du revenu d'intégration social, alors qu'ils ne comptent que pour 10,7 % de la population belge. Leur nombre a augmenté de 5,1 %

durant les huit premiers mois de 2014, par rapport à la même période en 2013. Le rapport révèle également une hausse du nombre d'étudiants parmi les bénéficiaires en 2014 : 8 %, contre 4,1 % pour l'ensemble des bénéficiaires. Ils

représentent ainsi 12,8 % des bénéficiaires en 2014 (5,9 % en 2003). «Les jeunes sont de plus en plus touchés par la précarité, indique Julien Van Geertsom. C'est alarmant.»



RIS
56 %
Baisse des bénéficiaires
demandeurs d'asile en 2014

RIS
39 %
des bénéficiaires sont
des personnes isolées

RIS
32 %
des bénéficiaires
ont entre 18 et 24 ans

Majorité de parents isolés au CPAS

« Les familles monoparentales sont celles qui ont le plus besoin de soutien, souligne Julien Van Geertsom, président du SPP Intégration sociale. Des aspects pratiques, comme les crèches, les garderies, entravent trop souvent leur recherche d'emploi. » Ces familles monoparentales représentent la moitié (54,1 %) des familles avec enfant(s) aidées par les CPAS, selon le dernier rapport du SPP Intégration sociale.

« Cette surreprésentation des familles monoparentales est à met-

tre en parallèle avec le risque accru de pauvreté pour ces familles. Selon le baromètre interfédéral de la pauvreté, 33,9 % des familles monoparentales connaissent un risque de pauvreté en 2012, contre 15,3 % pour l'ensemble de la population nationale », dit d'ailleurs le bulletin statistique.

Dans huit cas sur dix, le chef du ménage monoparental est une femme (81,1 %).

Autre constat du rapport, 64 653 enfants vivaient dans une famille aidée par le CPAS

en décembre 2012, avec une surreprésentation des 0-3 ans (28,8 %).

« Il est très urgent d'aider au plus vite ces enfants confrontés à la précarité, prévient Julien Van Geertsom. De leur donner des opportunités qu'ils n'auraient pas autrement en raison de la situation financière de leurs parents. »

En moyenne, au cours des six premiers mois de 2014, 34 478 ménages avec enfant(s) ont bénéficié du revenu d'intégration du CPAS. ■ **Ca.F.**